TRAVA!L ET VOUS

LE TRAVAIL QUE NOUS VOULONS

DES REVENDICATIONS SUR LE TRAVAIL QUE NOUS VOULONS !

En 2025, la CFDT a engagé une campagne sur « Le travail que nous voulons » pour agir sur les conditions de travail et la qualité de vie au travail. Pas moins de 10 fiches revendicatives sont intégrées dans cette campagne (à retrouver sur cfdt.fr).

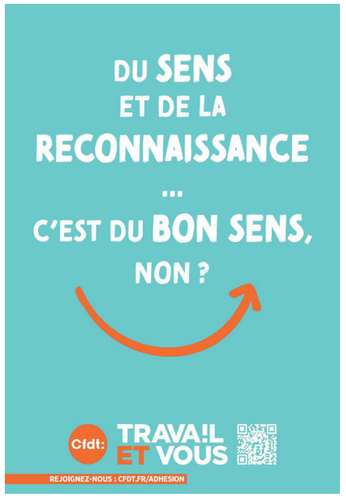

Il est regrettable que le contenu du travail ne soit souvent évoqué qu'au moment où des atteintes à la santé physique ou à la santé mentale sont constatées, ou quand il est impossible pour des personnes de continuer à travailler dans de bonnes conditions car elles ont été abimées par leur activité. C'est évidemment nécessaire pour prévenir et réparer ces atteintes, mais si les conditions de réalisation du travail tout au long des parcours professionnels étaient mieux prises en compte, il serait possible non seulement de les éviter mais aussi de faire du travail le facteur de santé, d'épanouissement et de construction de soi qu'il devrait être pour tous les travailleurs.

Cette campagne donne des outils avec des fiches revendicatives dans de nombreuses thématiques : les pratiques managériales, le dialogue professionnel, les transformations du travail, la santé au travail, l'usure et la pénibilité, le handicap, la lutte contre les discriminations au travail, …

Parler du travail, s'écouter, argumenter, débattre des transformations à construire, c'est ce qui permet à chacun de s'émanciper mais aussi d'être acteur et porteur de ces évolutions construites collectivement.

LE SAVIEZ VOUS ?

L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL ANNUEL EST OBLIGATOIRE

L'agent public (fonctionnaire ou contractuel) bénéficie chaque année d'un entretien professionnel, conduit par son supérieur hiérarchique direct et donnant lieu à un compte-rendu qui comporte une appréciation générale littérale.

Freepik

Il porte principalement sur les résultats professionnels obtenus par le fonctionnaire eu égard aux objectifs qui lui ont été assignés et aux conditions d'organisation et de fonctionnement du service dont il relève, les objectifs assignés au fonctionnaire pour l'année à venir et les perspectives d'amélioration de ses résultats professionnels, la manière de servir, les acquis de son expérience professionnelle, les capacités d'encadrement, les besoins de formation, les perspectives d'évolution professionnelle en termes de carrière et de mobilité.

Par ailleurs, l'agent et son supérieur actualisent également la fiche de poste lors de cet entretien. L'absence d'entretien professionnel constitue une faute qui engage la responsabilité de la commune (TA Nîmes, 27 mars 2025).

Un agent en désaccord avec le compte-rendu de son entretien peut demander sa révision auprès de sa hiérarchie, puis si besoin auprès de la CAP (Commission Administrative Paritaire).

DANS L'AGENDA DU SYNDICAT :

17 décembre 2025 : Assemblée territoriale de clôture de l'UTI CFDT Sud Francilien
20 janvier 2026 : Assemblée générale des sections CFDT Interco 94
22 au 26 juin 2026 : Congrès de la confédération à Bordeaux
10 décembre 2026 : Elections professionnelles dans les 3 fonctions publiques

Rejoignez-nous ! Adhérer à la CFDT c'est :

Appartenir à un réseau de **solidarités**. Pouvoir défendre **vos droits**.
Etre **respectés et entendus !**

Partout où la CFDT est présente avec une section syndicale, nous sommes plus forts et les agents sont mieux défendus.

Pour plus d'informations :

rendez vous sur ce lien internet : www.cfdt.fr/portail/pourquoi-adherer-rwd_385825

Vous pouvez aussi nous contacter directement :

CFDT INTERCO 94 - Maison des Syndicats - 11/13 rue des Archives 94010 CRETEIL Cedex
Téléphone : 01 43 99 12 43 - Courriel : interco94@interco.cfdt.fr
Vous pouvez aussi adhérer directement en ligne en flashant le QR code

CFDT INTERCO 94
S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

INTERCO 94 vous informe

OCTOBRE 2025

EDITO

Austérité = Absurdité

Le projet budgétaire de Bayrou était non seulement austéritaire mais il constituait une provocation, avec la suppression de jours fériés en étendard. L'ex-Premier ministre s'est de lui-même sabordé (sans doute par excès de confiance en lui-même), mais le problème reste entier : le président Macron veut imposer au minimum les grandes entreprises et les plus gros patrimoines privés et c'est donc les politiques publiques qui, de ce fait, se retrouvent privées de moyens budgétaires.

Tout ça, c'est de la politique et non du syndicalisme, nous direz-vous ? Eh bien non, car les salariés et les agents de la fonction publique en subissent directement les conséquences.

Notre pouvoir d'achat n'a fait que baisser depuis des années (en particulier depuis le gel du point d'indice instauré par Sarkozy en 2010, son augmentation annuelle étant devenue très rare). Aujourd'hui, les collectivités rognent sur tout : moins d'embauches, moins de formations, moins de matériel, moins de projets, moins de subventions aux associations... Cela se traduit au final par une pression mise sur les agents, à tous les niveaux hiérarchiques, par un turnover de plus en plus fort, par des conflits au travail, par des dépressions, des burnout et une démotivation grandissante. Quel dommage, quel gâchis ! Alors que le service public est essentiel, nécessaire et que chacun s'accorde à reconnaître son utilité au quotidien (pour la santé, l'éducation, la sécurité, la culture, etc.)

Heureusement, dans nos collectivités locales, les équipes CFDT arrivent encore à obtenir certaines améliorations des conditions de travail, là où le dialogue social existe, cela malgré une politique nationale austéritaire et aveugle qui nuit aussi bien aux agents qu'aux élus-employeurs et à leurs administrés.

LA CFDT, MOBILISÉE POUR DEFENDRE LE TRAVAIL ET LES SERVICS PUBLICS

Le jeudi 18 septembre, la CFDT participait à la mobilisation nationale intersyndicale et manifestait dans toute la France.

L'intersyndicale veut agir sur la préparation du budget de l'Etat pour 2026 et porte cinq revendications :

- **des moyens** budgétaires à la hauteur des missions des services et des politiques publiques
- **des mesures** pour lutter contre la précarité et renforcer la solidarité
- **des investissements** dans une transition écologique juste et la réindustrialisation de la France et des mesures contre les licenciements
- **la justice fiscale**, avec la mise en place de dispositifs qui taxent les gros patrimoines et les très hauts revenus, contraignent le versement des dividendes et conditionnent fortement les aides aux entreprises
- **une protection sociale** de haut niveau et l'abandon de la retraite à 64 ans.

La CFDT restera mobilisée pour obtenir plus de justice sociale et fiscale, pour un partage des efforts équitable.

Des militants d'Interco 94

Syndicat départemental CFDT Interco 94-Val de Marne
Maison des Syndicats -11/13 rue des Archives 94010 CRETEIL Cedex
Tél. : 01 43 99 12 43 • Courriel : interco94@interco.cfdt.fr
Blog : http://interco94-cfdt.over-blog.com/ • Facebook : https://www.facebook.com/Interco94

PANORAMA DE NOS SECTIONS

Porte-paroles auprès des collectivités employeurs, nos élus CFDT accompagnent quotidiennement les agents et agissent pour améliorer les conditions de travail et favoriser le dialogue social.

LE KREMLIN BICETRE :

DEFENDRE VOS DROITS, OBTENIR DES AVANCÉES !

La CFDT se mobilise face à une gestion injuste et opaque du RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et l'engagement professionnel), dont le CIA (Complément indiciaire annuel). Nous dénonçons les primes distribuées sans transparence, l'absence de reconnaissance de la pénibilité, les heures supplémentaires non reconnues, la surcharge de travail ignorée, le matériel inadapté et les mutuelles non prises en charge.

Mais la CFDT, c'est aussi du concret obtenu au Kremlin-Bicêtre : la mise en place de la prévoyance pour tous les agents, le CTI avec rétroactivité, étendu aux agents de la PMI, la bonification spécifique pour les agents des crèches, la régularisation de plus d'une centaine d'agents travaillant depuis des années sans contrat, désormais accompagnés et sécurisés.
Nous continuons à agir pour plus de justice, d'équité et de respect au service de tous les agents.

Halima Alioua, secrétaire de section

BRY SUR MARNE :

UN DIALOGUE SOCIAL RÉEL ET RÉGULIER

La section CFDT a demandé d'aller plus loin dans le dialogue social. En plus des réunions trimestrielles avec le Maire adjoint, la DGA et la DRH, la CFDT a obtenu des rencontres mensuelles avec la DRH pour faire le point sur les dossiers en cours aussi bien individuels que collectifs.

Parmi les dossiers de cette rentrée, les orientations budgétaires avec -3,5% sur le budget de fonctionnement auront des conséquences sur le fonctionnement des services et sur les ressources humaines. Il sera nécessaire d'anticiper ces problématiques à venir dans des négociations.

En plus de ces préoccupations, la CFDT a demandé un aménagement des horaires avec la mise en place de plages variables pour concilier vie professionnelle et vie personnelle. Des discussions sont aussi en cours pour que les espaces collectifs soient mieux aménagés et pour que les moments de pause soient plus agréables et plus conviviaux

Mickaël Maillier, secrétaire de section

SAINT-MANDÉ :

UN TRAVAIL DE FOND À SAINT-MANDÉ

La section CFDT de Saint-Mandé avance sur de nombreux sujets pour favoriser de meilleures conditions de travail des agents, sujets listés dans le tract du mois d'avril 2025 : contribution à la mise en place du télétravail, amélioration des protections individuelles et collectives, analyse des procédures pour réduire la pénibilité liée à la manutention, demande de réhabilitation de certains locaux au Centre technique municipal.

Pour ce faire, nous sommes présents dans toutes les instances avec de nombreuses propositions. De nombreux sujets restent encore à traiter et notre équipe demande à s'étoffer. Rejoignez-nous dans une équipe joyeuse et dynamique afin de faire progresser la démocratie au travail !

Philippe Bony, secrétaire de section

VINCENNES :

DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL

Malgré quelques avancées prometteuses, de nombreux points restent en suspens. La section CFDT se mobilise pour l'instauration d'une journée de pré-rentrée sans enfants, afin de permettre aux animateurs de préparer sereinement l'accueil des élèves lors de la rentrée scolaire (comme cela se fait dans les crèches et les écoles), pour l'attribution de la prime CTI (Complément de Traitement Indiciaire) pour les agents du CCAS et pour la création de postes supplémentaires dans certains services où les besoins sont manifestes.

Un autre sujet majeur de préoccupation pour la CFDT concerne la révision des autorisations spéciales d'absence (ASA) pour événements familiaux. Depuis la mise en place du nouvel accord-cadre, celles-ci reposent sur un projet de décret particulièrement défavorable aux agents.

C'est pourquoi, les organisations syndicales ont déposé une note au Comité Social Territorial, afin d'obtenir le rétablissement des ASA, alignées sur ce qui se pratique dans d'autres collectivités.

Anthony Delporte, secrétaire de section

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-DE-MARNE :

NÉGOCIER DU DIALOGUE AU TRAVAIL

Les contraintes de budget depuis mai 2024 ont eu pour conséquence de ne recruter que 80% des effectifs dans les services et de baisser tous les budgets de fonctionnement. Pour 2026, les perspectives ne s'améliorent pas. Comment conserver un service public de qualité dans ce contexte ? Comment donner encore du sens à son travail ?

Depuis début 2025, de nombreux projets de transformation du service public sont engagés, souvent motivés par des objectifs d'adaptation mais aussi de réduction des coûts. La CFDT alerte régulièrement sur le manque de concertation avec les équipes concernées. Dans une enquête sur l'état du travail, 70 % des agents déclarent ne pas être associés aux décisions qui impactent leur quotidien. Pour la CFDT, redonner du sens au travail passe par un véritable dialogue au travail et par la confiance accordée aux agents, capables de formuler des propositions concrètes pour améliorer le service public.

Dans toutes nos tournées de service, nous revendiquons la nécessité que les agents soient associés aux projets. Nous découvrons des situations individuelles ou collectives qui nécessitent l'appui de la CFDT. Le contact sur le terrain est une source d'informations considérable !

Laurent Vigreux, secrétaire de section

CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE :

VICTOIRE AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

En mars 2025, notre syndicat a obtenu gain de cause auprès du tribunal administratif de Melun pour défendre Vanessa, adhérente CFDT de la ville de Chennevières-sur-Marne. En octobre 2023, elle avait été suspendue pour plusieurs mois, accusée à tort de détournement de fonds publics, dans un contexte où ces accusations semblaient infondées et liées à sa fonction de représentante du personnel au Comité Social Territorial (CST).

Dès janvier 2024, notre avocate a obtenu une suspension de la décision de suspension par référé, en raison de l'urgence de la situation, Vanessa perdant une part importante de sa rémunération et vivant seule avec ses enfants. En février 2024, un avis unanime du Conseil de discipline du CIG de la Petite couronne l'a soutenu, concluant qu'aucune sanction n'était méritée.

Finalement, le 27 mars 2025, le tribunal administratif de Melun a annulé la suspension, décision que la collectivité n'a pas contestée. Vanessa a quitté son poste, mais elle a retrouvé un emploi ailleurs, où tout se passe désormais bien. Notre syndicat continuera à défendre ses adhérents contre toute forme d'injustice, et particulièrement ceux engagés dans des activités syndicales.

Grégoire Bagot, secrétaire général du syndicat CFDT Interco94

VILLIERS-SUR-MARNE :

UNE SECTION DYNAMIQUE

La section CFDT de Villiers a obtenu un stand au forum des agents organisé depuis 2024. En novembre 2025, nous serons présents pour répondre aux questions des agents, les informer sur la CFDT, présenter les actions réalisées localement ainsi que les négociations en cours.
Nous avons également obtenu l'augmentation du RIFSEEP pour les plus bas salaires, = 140€ minimum pour tous les agents de la commune. Nous sommes toujours dans l'accompagnement des agents.
Les dossiers en cours de négociation cette année concernent la mise en place de tickets restaurants pour tous les agents et la négociation de la protection sociale complémentaire.
L'équipe de la CFDT va se renouveler avec le départ à la retraite du secrétaire de section en 2026.

Johan Rivero, membre du bureau de la section

NOGENT SUR-MARNE :

UN DIALOGUE SOCIAL EN MOUVEMENT

Le dialogue social reste un axe primordial pour l'amélioration des conditions de travail des agents. Plusieurs avancées ont marqué les dernières négociations avec la hiérarchie.

Tout d'abord, la mise en place du Compte Personnel de Formation (CPF) a enfin été entérinée. Cette décision s'accompagne, comme nous le demandions, de la création d'une commission d'attribution à laquelle les organisations syndicales participeront activement. Cette mesure permettra d'assurer une meilleure équité dans l'accès à cette procédure de formation pour les agents.

De plus, à notre demande, un dispositif de sécurité pour les travailleurs isolés (DATI) a été mis en place, grâce à la signature d'une convention avec un prestataire. Six agents (3 de la Ville et 3 du CCAS) bénéficient désormais de ce dispositif de protection, avec l'engagement par la collectivité d'une extension en fonction des résultats de la phase expérimentale. Notre objectif étant que l'ensemble des agents qui répondent aux critères de "travailleur isolé" soit couvert par le dispositif.

Par ailleurs, nous relançons la revendication de pérenniser la démarche d'échanges de pratiques au sein des services. Les agents du CCAS en ont bénéficié durant un an avec des rencontres encadrées par une psychologue du travail. Et bien qu'efficace, et malgré notre demande, elle n'a toujours pas été ni reconduite, ni généralisée comme cela avait été évoqué en F3SCT. Cette revendication constituera un de nos principaux chevaux de bataille pour les semaines à venir.

Enfin, le climat pré-électoral pèse sur le dialogue social. Les inquiétudes grandissent parmi les collègues face à l'incertitude des prochaines échéances. Il est essentiel de maintenir une vigilance constante, surtout dans cette atmosphère pesante, et de poursuivre inlassablement les négociations auprès de la collectivité.

Olivier, secrétaire de section